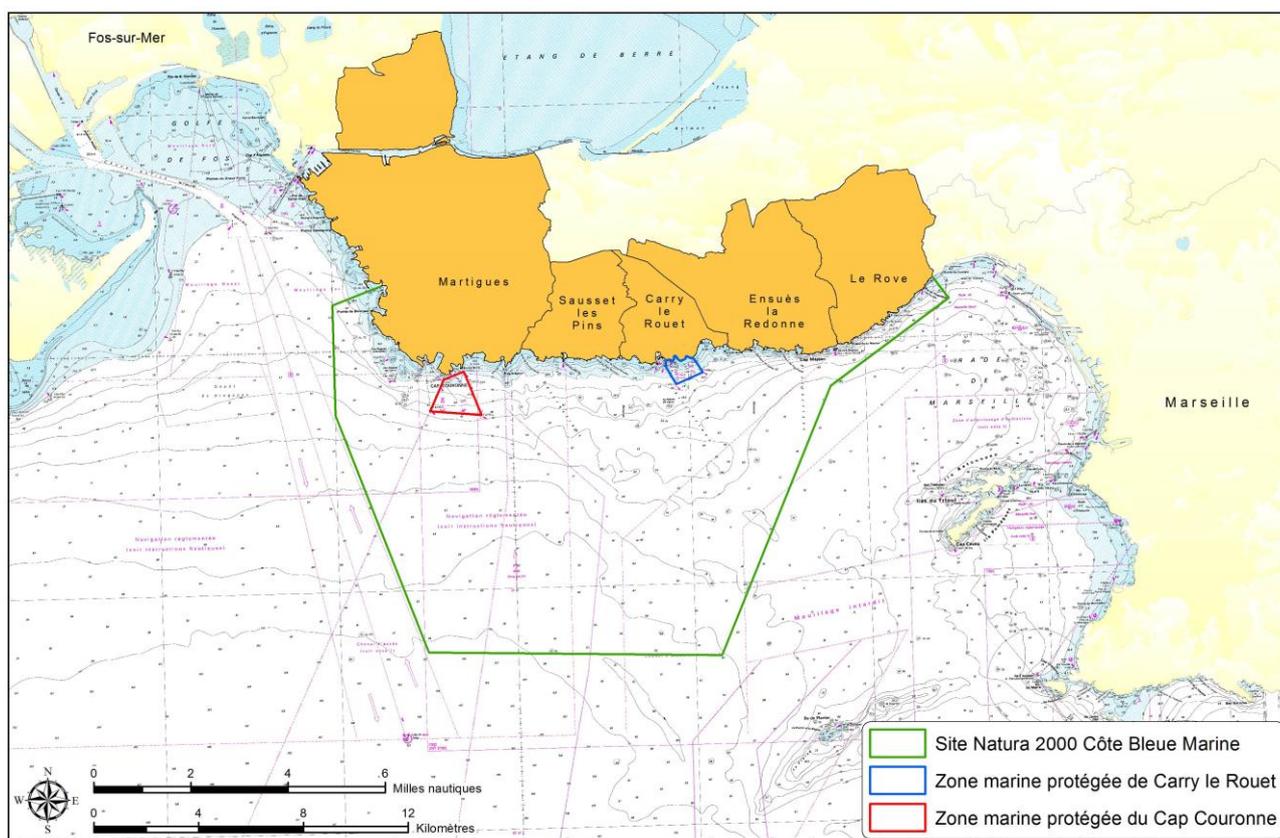




Bilan annuel d'animation 2019 du site Natura 2000 FR9301999 Côte Bleue Marine



Structure animatrice

Syndicat Mixte du Parc Marin de la Côte Bleue

31, avenue Jean Bart – BP 42. – 13620 Carry-le-Rouet

Tél. 04 42 45 45 07 Email. syndicatmixte@parcmarincotebleue.fr

Site : www.parcmarincotebleue.fr - Site Natura 2000 : <http://cotebleuemarine.n2000.fr/>

Coordination, animation et rédaction :

Boris DANIEL, Directeur du Parc Marin de la Côte Bleue depuis septembre 2019

Frédéric BACHET, Directeur du Parc Marin de la Côte Bleue jusqu'en septembre 2019

Benjamin CADVILLE, Chargé de mission Natura 2000.

Partenariat :

Appui technique renforcé de l'Agence Française pour la Biodiversité – Antenne Méditerranée – 26 rue de la République, 13001 MARSEILLE – Tél. 04 96 17 51 61

Présidence du Comité de Pilotage

Présidents :

M. le Préfet Maritime de la Méditerranée

M. le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet des Bouches du Rhône

Vice-président :

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne

Rapporteurs scientifiques du CSRPN PACA :

Mme Denise BELLAN-SANTINI, Rapporteur scientifique du site Natura 2000 « Côte Bleue Marine », Directeur de recherche Émérite à l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE) – Station Marine d'Endoume – Marseille

M. Marc VERLAQUE, membre du CSRPN PACA et du Conseil Scientifique du Parc Marin de la Côte Bleue

Crédits photographiques

Page de couverture : Grands Dauphins, Julie Jourdan - GECM

Autres : Parc Marin de la Côte Bleue, sauf mention contraire.

Référence à utiliser :

CADVILLE B., 2019. Bilan annuel d'animation 2019 du site Natura 2000 FR 9301999 « Côte Bleue Marine ». *Convention cadre Etat/Parc Marin de la Côte Bleue. Parc Marin de la Côte Bleue publ.*, Fr. : 1-20.

SOMMAIRE

1	PREAMBULE	4
1.1	Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et des objectifs du Docob	4
1.3.1	Enjeux de conservation	4
1.3.2	Objectif de gestion	6
1.3.3	Mesures de gestion	6
1.4	Présentation des missions de la structures animatrice	10
2	GESTION DES HABITATS ET ESPECES	10
2.1	Animation des contrats Natura 2000	10
2.2	Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'Agence Française pour la Biodiversité et son aide à la gestion des aires marines protégées.....	10
2.3	Présentation des mesures réglementaires	11
2.4	Animation de la charte Natura 2000	11
3	EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	11
3.1	Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	11
3.2	Analyse des incidences des activités de pêche professionnelle sur les sites Natura 2000	13
4	SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	14
4.1	Participation au projet d'étude et conservation de la population de Grands Dauphins dans le secteur des îles de Marseille	14
5	INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	15
5.1	Création / mise à jour d'outils de communication, média	15
5.2	Organisations de réunions d'information ou de manifestations	15
5.3	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	15
5.4	Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants.....	16
5.5	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	16
6	VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE	16
7	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	17
7.1	Organisation de la gouvernance du site	17
7.1.1	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage	17
7.1.2	Animation de groupes de travail.....	17
7.1.3	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat	17
7.2	Gestion administrative et financière	18
7.3	Compléments ou mise à jour du Docob	18
7.4	Elaboration de la charte.....	18
7.5	Autres actions	18
8	SYNTHESE	19

1 PREAMBULE

1.1 Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine FR9301999 a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats », comme site d'intérêt communautaire (SIC).

Situé entre le golfe de Fos-sur-Mer à l'Ouest et la rade de Marseille à l'Est, le site Natura 2000 Côte Bleue Marine couvre une superficie de près de 19 000 ha en mer et s'étend sur un linéaire côtier d'environ 43 km, devant les communes de Martigues, de Sausset-les-Pins, de Carry-le-Rouet, d'Ensuès-la-Redonne et du Rove.

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine est exclusivement marin, sa limite inclut la frange littorale du Domaine Public Maritime (DPM), jusqu'à une profondeur de -100 mètres à 6 milles nautiques au large. Il englobe la quasi-totalité de la concession du Parc Marin de la Côte Bleue, dont les deux zones marines protégées du Cap Couronne (210 ha) et de Carry-le-Rouet (85 ha).

Le Docob a été approuvé par arrêté inter-préfectoral n°2014049-0008 du 21 mars 2014. Le Parc Marin de la Côte Bleue a été désigné structure animatrice du site lors du lancement de la phase d'animation le 6 novembre 2014.

1.2 L'animation

Le Préfet Maritime de la Méditerranée et le Préfet de la Région PACA, également Préfet des Bouches du Rhône, Président le Comité de pilotage.

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne, a été désigné Vice-Président du Comité de pilotage.

Le syndicat mixte du Parc Marin de la Côte Bleue est la structure animatrice du site Natura 2000 Côte Bleue Marine. Au sein du Parc Marin de la Côte Bleue, le temps du chargé de mission Natura 2000 affecté à l'animation du Docob correspond à ½ équivalent temps plein, soit 109 jours/an.

Ce bilan est celui de la 5^{ième} année d'animation, correspondant à une année pleine (janvier à décembre 2019).

Le Docob est consultable dans toutes les mairies du site Natura 2000 (Le Rove, Ensuès la Redonne, Carry le Rouet, Sausset les Pins et Martigues) et il est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://cotebleuemarine.n2000.fr>

1.3 Rappel des enjeux et des objectifs du Docob

1.3.1 Enjeux de conservation

Le site Côte Bleue Marine compte 6 habitats génériques d'intérêt communautaire de l'annexe I de la Directive « Habitats Faune Flore », dont un prioritaire (l'herbier de Posidonie), et 2 espèces d'intérêt communautaire, dont une prioritaire (la Tortue Caouanne), de l'annexe II. 14 autres espèces présentant un intérêt communautaire (dont 9 mammifères marins) figurant dans les annexes IV et V de la Directive « Habitats Faune Flore » sont également rencontrées sur le site.

Les tableaux ci-dessous présentent la hiérarchisation de ces habitats et espèces en fonction de leurs enjeux de conservation.

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de TRES FORT		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Herbier de Posidonie*	Herbiers de Posidonie*	1120-1
Récifs	Le coralligène	1170-14
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes semi-obscur	8330-3
	Biocénoses des grottes obscures	8330-4

* Habitat prioritaire

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FORT		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitat générique	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Récifs	La roche médiolittorale inférieure	1170-12
	La roche infralittorale à algues photophiles	1170-13

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de MOYEN		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds	1110-7
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables supralittoraux avec ou sans laisses à dessiccation rapide	1140-7
	Laises à dessiccation lente dans l'étage supralittoral	1140-8
	Sédiments détritiques médiolittoraux	1140-10
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes médiolittorales	8330-2

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE A MOYEN		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables fins de haut niveau	1110-5
	Sables fins bien calibrés	1110-6
	Sables grossiers et fins graviers brassés par les vagues	1110-8
	Galets infralittoraux	1110-9
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables médiolittoraux	1140-9
Récifs	La roche supralittorale	1170-10
	La roche médiolittorale supérieure	1170-11

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitat générique	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Grandes criques et baies peu profondes	Sables vaseux de mode calme	1160-3

	Espèces	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire (Annexe II)	Tortue Caouanne (<i>Caretta caretta</i>)* 1224	Fort
	Grand Dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>) 1349	Fort
Espèces présentant un intérêt communautaire (Annexes IV et V)	Tous les Cétacés fréquentant le site : Dauphin bleu-et-blanc (<i>Stenella coeruleoalba</i>), Dauphin commun (<i>Delphinus delphis</i>), Dauphin de Risso (<i>Grampus griseus</i>), Rorqual commun (<i>Balaenoptera physalus</i>), Globicéphale noir (<i>Globicephala melas</i>), Cachalot (<i>Physeter macrocephalus</i>), Rorqual à museau pointu (<i>Balaenoptera acutorostrata</i>) et la Baleine à bosse (<i>Megaptera novaeangliae</i>)	Fort
	Grande Nacre (<i>Pinna nobilis</i>)	Très fort
	Grande Cigale de mer (<i>Scyllarides latus</i>)	Très fort
	Corail rouge (<i>Corallium rubrum</i>)	Fort
	Datte de mer (<i>Lithophaga lithophaga</i>)	Fort
	Oursin diadème (<i>Centrostephanus longispinus</i>)	Moyen
	Algue calcaire (<i>Lithothamnion corallioides</i>)	Moyen

* Espèce prioritaire

1.3.2 Objectif de gestion

Les objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine se déclinent sous la forme de 7 axes (cf. tableau ci-dessous), qui ont été basés sur la stratégie de gestion. Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d'animation du site.

Code	Objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	Priorité
A	Renforcer la connaissance des habitats, des espèces et développer les suivis scientifiques	1
B	Encourager une gestion durable des usages et des activités compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000	1
C	Informier, sensibiliser et communiquer sur les enjeux et les mesures du site Natura 2000	1
D	Renforcer la surveillance en mer et conforter les différents statuts du territoire	1
E	Maintenir la dynamique de concertation engagée avec Natura 2000 auprès des usagers	1
F	Suivre la qualité et les paramètres physico-chimiques des eaux littorales	2
G	Identifier et surveiller les espèces exotiques potentiellement nuisibles et envahissantes	3

1.3.3 Mesures de gestion

Pour atteindre ces objectifs, **36 mesures de gestion ont été identifiées** et définies dans le Docob (cf. tableaux page suivante). A l'issue de la Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) avec les services de l'Etat en date du 25 janvier 2018, **16 mesures de gestion ont été retenues pour le plan d'action 2018-2020** (les conditions de financement ayant évoluées, cela entraîne que certaines mesures ne soient plus abondées).

Programme d'actions prévisionnel et temps agent pour l'Animation du site Natura 2000 Côte Bleue Marine
Budget total du DOCOB sur 5 ans : 390 168 € T.T.C. (hors coût du salaire de chargé de mission N2000) - 0,5 ETP = 109 jours/an

Code mesure	Intitulé du contrat Natura 2000 (et opérations contractuelles)	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
B01	Faire évoluer et mettre en place des balisages écologiques réglementaires respectant l'intégrité des habitats	1	1	-	-	-	Mesure réalisée
B03	Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles	1	1	51 300 €	-	PMCB	En attente des résultats de la stratégie de façade sur la gestion durable des sites de plongée
B05	Favoriser la récupération des engins de pêche perdus	1	1	30 000 €	7	PMCB AFB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation d'une étude de faisabilité et d'un protocole de collecte des engins de pêche perdus
B02	Nettoyer les zones de corps morts abandonnés et sans utilité écologique	2	2	15 000 €	7	PMCB	Montage du contrat, vérification, évaluation et réalisation d'une étude de faisabilité et des modalités de l'enlèvement des corps morts
E02	Promotion et instruction charte N2000 (=1 partie de la mesure d'animation)	1	1	-	10	PMCB	Com'/info et démarchage des signataires potentiels, tenu d'un registre

Code mesure	Intitulé des études et suivis scientifiques	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
A01	Suivre l'évolution de l'état de conservation de l'herbier de Posidonie	1	2	30 000 €	-		Pas de financement spécifique du PMCB, en attente du programme d'autres politiques publiques de type DCSSM
A02	Mettre en place un suivi du Coralligène	1	2	A définir	-		
A03	Mettre en place un suivi des encorbellements à <i>Lithophyllum byssoides</i> (= <i>L. lichenoides</i>) de la roche médiolittorale inférieure et des ceintures à <i>Cystoseira amentacea</i> var. <i>stricta</i> de la roche infralittorale à algues photophiles	1	2	10 000 €	-		
A08	Suivre les effectifs de la population de Grande Nacre sur les zones à forte densité d'individus	2	3	13 000 €	-		
A09	Suivre la dynamique des grands gorgonaires et du Corail rouge vis-à-vis des activités anthropiques et des changements globaux	2	3	22 000 €	-		
F02	Mettre en œuvre un suivi pluriannuel de la température des masses d'eau côtières	2	3	6 892 €	-		

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
D02	Proposer la modification des périmètres des zones de mouillage autorisées de l'Estaque et de l'Est du golfe de Fos issues de l'arrêté interpréfectoral de la zone maritime et fluviale de régulation du Grand Port Maritime de Marseille	1	1	-	3	PMCB : 3 j AFB	Un appui de l'AAMP est nécessaire pour améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux avec le GPMM

¹ Les degrés de priorité affichés sont issus du DOCOB Côte Bleue Marine, validé en mars 2014.

² Les degrés de priorité affichés ont été redéfinis lors de la RCPA (Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation) de janvier 2018.

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
D03	Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues qui prend fin en 2014 (arrêté ministériel règlementant les pêches et arrêté préfectoral règlementant la plongée, le mouillage et le dragage)	1	1	-	-	-	Mesure réalisée
B04	Définir des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance	1	1	-	-	-	Mesure réalisée

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
A10	Assurer une veille et prendre en compte les actions de conservation issues des programmes, des études et des plans de gestion existants au niveau local, régional, national, européen et international	1	1	-	9	PMCB : 9 j AFB	Participation conjointe pour prise en compte objectifs conservation site CBM dans documents cadres (PdG, contrat de baie, SDAGE, DCSMM, PAMM...)
D04	Soutenir et appuyer les autorités compétentes suite aux constatations d'infractions commises au sein du site Natura 2000	1	1	-	10	PMCB	Transmission infos, veille/alerte autorités lors constatation infractions, participation COLAEN13
C01	Informers les usagers sur le patrimoine naturel marin du site Natura 2000 et sur les mesures de gestion mises en œuvre (plaquette d'information et site internet)	1	1	10 000 € (édition plaquette)	web : 0,5 -	PMCB : 0,5j AFB	Actualisation du site web (hébergé par ATEN) Plaquette d'information des sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon mutualisée. En attente de travaux identiques de l'AFB sur la région PACA
C02	Installer des panneaux d'information et de communication sur le site Natura 2000	1	2	7 800	-		Pas de financement spécifique du PMCB
C03	Poursuivre la sensibilisation du public par le biais des visites aquatiques dans la réserve de Carry-le-Rouet	1	1	-	2	PMCB	Sensibilisation sur Natura 2000 + enjeux/objectifs/mesures de gestion du site CBM + questionnaire
D01	Contribuer au fonctionnement d'une patrouille nautique sur le site	1	1	30 000 € (carburant)	-		En attente de la mutualisation de cette mesure avec les moyens nautiques du Parc Marin de la Côte Bleue
E01	Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	1	1	-	5	PMCB	Recueil/traitement/réponse obsv. usagers + Charte
E02	Instruire et promouvoir la charte Natura 2000 et les contrats Natura 2000 marins	1	1	-	10 (comptés dans contrat N2000)	PMCB	Les 10 jours prévus pour les contrats + charte N2000 ont été ventilés dans le tableau « contrats »
E03	Réunir annuellement le comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	1	1	-	11	PMCB	Invitation/préparation bilan/animation/secrétariat/CR
B08	Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle et de pêche de loisir en bateau au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	1	1	-	17	PMCB	Enquêtes + suivi pêche pro = évaluation des risques Pas de suivi pêche-loisir-bateau car aucun budget carburant
F01	Assurer une veille active sur les résultats des réseaux de suivi, des études et des programmes menés sur la qualité des eaux littorales	1	2	-	-		Relève de la politique de l'eau (Agence de l'eau RMC)
A04	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de tortue Caouanne dans le site Natura 2000	2	2	-	-		Recueil de données réalisé dans le cadre du plan de gestion du PMCB et transmis au CESTMED
A05	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne	2	2	-	-	AFB	Echange/collaboration/participation aux travaux du CESTMED et RTMMF

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
A06	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Grand Dauphin et autres cétacés dans le site Natura 2000	2	2	-	-		Recueil de données réalisé dans le cadre du plan de gestion du PMCB et transmis au GECEM
A07	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	2	2	-	28	PMCB	Participation avec GECEM et le PNCal à l'étude sur le Grand Dauphin dans le secteur des îles de Marseille
B06	Poursuivre le suivi de la fréquentation des usages et des activités maritimes présentes sur le site Natura 2000	2	2	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB (mesure liée à la D01)
B09	Elaborer des chartes d'engagements spécifiques par activité	2	2	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB
E04	Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	2	2	-	8	PMCB	Réponses aux sollicitations des services de l'Etat, organismes/bureau d'études et grands projets (RTE,...)
E05	Favoriser les échanges avec les Aires Marines Protégées adjacentes au site Natura 2000	2	2	-	5	PMCB/AFB	ateliers techniques de façade, séminaires opérateurs/animateur
C04	Intégrer et adapter les outils et animations pédagogiques existantes sur le site Natura 2000	2	2	-	-		Production d'outils/méthodologies/supports N2000
G01	Sensibiliser les usagers en mer aux problématiques des espèces envahissantes	2	2	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB (liée à la D01)
B07	Contribuer à la conception et l'édition d'un outil de communication sur la valorisation des bonnes pratiques de la pêche aux petits métiers	3	3	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB
G02	Suivre et assurer une veille active sur l'apparition d'espèces exotiques, envahissantes ou d'espèces indicatrices des changements globaux	3	3	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB

Conclusion issue de la RCPA :

- Le PMCB prend à sa charge **15 actions** (= 123 jours/an en temps agent + les tâches administratives de rapportage et d'évaluation)
- L'AFB prend à sa charge **1 action et partage 5 actions avec le PMCB** sous la forme d'un appui technique renforcé
- 11 mesures d'animation sont reportées à la période d'animation suivante, c'est-à-dire à partir de 2020
- 6 suivis scientifiques doivent être harmonisés à une échelle inter-sites et sont en attente du programme de surveillance du PAMM

1.4 Présentation des missions de la structures animatrice

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée selon les rubriques ci-dessus.

2 GESTION DES HABITATS ET ESPECES

2.1 Animation des contrats Natura 2000

Aucun contrat Natura 2000 n'a été monté ou réalisé en 2019.

2.2 Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'Agence Française pour la Biodiversité et son aide à la gestion des aires marines protégées

L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) apporte son soutien technique et financier au site Natura 2000 Côte Bleue Marine. Cela s'est concrétisé le 22 août 2018 par la signature d'un contrat de prestation d'une durée de 3 ans entre l'AFB et le Parc Marin de la Côte Bleue pour la réalisation de la mise en œuvre de l'animation du Docob.

Dans le cadre du projet RECUPMED, l'antenne Méditerranée de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) s'était portée maître d'ouvrage pour une opération de restauration du milieu visant à retirer des engins de pêches perdus, identifiés par les gestionnaires au sein de certaines AMP de la façade méditerranéenne. Le lot 4 de ce marché concernant le Parc Marin de la Côte Bleue, pour lequel 6 filets de chaluts perdus ont déjà été identifiés, avait été déclaré infructueux.

Aussi l'AFB a décidé de mobiliser des fonds du LIFE MARHA pour réaliser l'enlèvement de 3 filets de chaluts perdus les plus prioritaires dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine. Cette opération s'est déroulée avec succès à l'automne 2019.

Projet	Bénéficiaire	Montant (€ TTC)	Actions prévues	Habitat / Espèce concernés	Mesure Docob liée	Avancement	Nb jours animateur
Enlèvement des petits filets perdus	Parc Marin de la Côte Bleue	3 000/an	Enlèvements des filets de pêche perdus dans les petits fonds entre 0 et -30 mètres	Herbiers de Posidonie, roche infralittorale, Coralligène	B05	en cours, action annuelle récurrente	12
Enlèvement de 3 chaluts perdus	Parc Marin de la Côte Bleue	27 360	Pour site N2000 Côte Bleue Marine : récupération de 3 filets de chaluts entiers perdus	Coralligène	B05	Terminé	13,5
Total							25,5

2.3 Présentation des mesures réglementaires

Pour la mesure concernant la proposition de modification des zones de mouillages de la ZMFR du GPMM, le dossier et les éléments techniques ont été transmis à la DDTM13 dans le cadre de la révision en cours de l'arrêté n°2012249-0002 portant création de la ZMFR du GPMM.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Participation AFB	Passage en CNL	Habitat / Espèce concernés	Avancement	Nb jours animateur
Définir des zones de mouillage autorisées pour les grands navires de plaisance	B04	Oui	04/06/2015	Herbier de Posidonie et grande Nacre	Terminé	0
Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues	D03	Non	Non	Tous les habitats et espèces du site	Terminé	0
Proposer la modification des zones de mouillage de la ZMFR du GPMM	D02	Oui	-	Herbier de Posidonie et grande Nacre	Transmission éléments à la DDTM13	1
Total						1

2.4 Animation de la charte Natura 2000

Le temps agent consacré à la réalisation des mesures de gestion du Docob n'a pas permis d'animer et de promouvoir correctement la charte Natura 2000 du site. Néanmoins, une réunion a été organisée avec et sur proposition de la société nautique et du CIQ de Couronne Vieille afin que ces structures signent à titre collectif l'adhésion à la charte Natura 2000 du Site Côte Bleue Marine.

Dans l'objectif d'engager la démarche en lien avec la charte Natura 2000, une fiche d'observations du milieu marin sur la Côte Bleue est diffusée depuis 2015 pour recueillir les signalements des usagers du site dans une optique de science participative et de sentinelles de la mer, contribuant ainsi aux engagements généraux demandés dans la charte Natura 2000. Un suivi et une réponse aux observations sont systématiquement réalisés à chaque témoignage d'utilisateur.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Promotion de la charte Natura 2000	E02	réunion d'adhésion à la Charte Natura 2000 à titre collectif de la société nautique et du CIQ de Couronne Vieille (16/11/2019)	2,5
Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	E01	Recueil/consignation/réponses aux observations : <ul style="list-style-type: none"> • lors de 3 compétitions de pêche sous-marine, • pour 20 témoignages d'utilisateur sur le milieu marin 	8,5
Total			11

3 EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

3.1 Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

La structure animatrice est chargée de porter à connaissance les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou des collectivités dans le cadre de l'élaboration de dossiers d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

L'animateur peut également être amené à répondre aux sollicitations des services de l'Etat en formulant des avis concernant les projets ou manifestations soumises à évaluation des incidences. Le tableau ci-dessous synthétise les actions liées aux évaluations des incidences.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Porter à connaissances les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	E04	<p><u>Câbles désactivés de télécommunication de la société Orange :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Expertise écologique en plongée (16/01/19 et 15-16-23/05/19) des 4 câbles désactivés dans la calanque de Couronne Vieille – actualisation du rapport et des cartes SIG. • Réunion avec la DDTM (11/02/2019) sur la définition d'une stratégie d'enlèvement des câbles • Visite de chantier (23/04/19) du démantèlement de la chambre d'atterrissage des 4 câbles sur la plage de Couronne Veille 	16
		<p><u>Travaux sur l'émissaire de rejet en mer de la STEP de Carry-Sausset :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de présentation du projet (19/09/19) • Expertise écologique en plongée (11/10/19) • Rédaction de 2 notes techniques avec cartographie de l'émissaire de rejet dans les habitats marins 	6
		<p><u>Projet de protection maritime de l'anse du Rouet contre l'ensablement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de l'étude sur l'ensablement du port et de la base nautique de l'anse du Rouet • Réunion de présentation du projet et porter à connaissance des enjeux écologiques du secteur (08/04/19) 	1,5
		<p><u>Naufrages de 2 navires de plaisance à l'Elevine (21/09/19) et au large des Anthénors (07/10/19) sur la commune d'Ensuès la Redonne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Constatations en mer et expertise de terrain avec la Police Municipale d'Ensuès (21 et 26/08/19) • Echanges avec la DDTM13 • Rédaction d'une note argumentaire et recommandations sur le renflouement de l'épave (14/10/19) 	5
		<p><u>Tournage du Film « Bronx » avec Jean Reno sur la plage du Grand Vallat à Martigues :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Expertises terrestre et en plongée sous-marine (05/07/19, 08/07/19 et 10/07/19) • Formulation de recommandations et porter à connaissance des enjeux du site à la DDTM13 (11/07/19) • 2 visites lors du tournage du film et à posteriori pour confirmer que les recommandations formulées par le PMCB ont bien été exécutées 	3

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Répondre aux demandes des services de l'Etat concernant les évaluations d'incidences	E04	<p>Formulation d'avis sur des projets ou manifestations nautiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 19 régates de voiliers (avis du 25/01/2019, 26/02/2019, 06/03/2019, 07/03/2019, 23/04/2019, 30/04/2019, 03/05/2019, 13/05/2019, 16/05/2019, 22/05/2019, 05/06/2019, 17/06/2019, 09/07/2019, 15/07/2019, 19/09/2019, 08/10/2019, 02/12/2019) • 6 compétitions de pêche en bateau dont 2 championnats de France de pêche au Thon rouge (avis du 07/06/2019, 17/06/2019, 11/07/2019, 15/07/2019, 25/07/2019, 15/07/2019 et 17/07/2019) • 4 compétitions de pêche sous-marine dont 1 championnat de France (avis du 18/03/2019, 07/06/2019, 31/07/2019 et 16/10/2019) • 2 fouilles archéologiques sous-marines d'épaves antiques (avis du 22/05/2019 et 18/07/2019) • 1 demande de prélèvement de faisceaux d'herbier de Posidonie dans le cadre du suivi écologique au droit des émissaires de rejets des stations d'épuration de Niolon et de Carry-Sausset (avis du 19/03/17). • 1 fête de la Saint Pierre et bénédiction de navires (25/06/2019) • 1 course de nage en eau libre (avis du 10/04/2019) 	11
Total			42,5

3.2 Analyse des incidences des activités de pêche professionnelle sur les sites Natura 2000

En application de la circulaire du 30 avril 2013 « relative à la prise en compte des activités de pêche maritime professionnelle dans le cadre de l'élaboration, ou de la révision le cas échéant, des documents d'objectifs des sites Natura 2000 », l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) a conventionné avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) de PACA afin de contribuer à la réalisation de l'analyse des incidences de la pêche professionnelle sur les sites Natura 2000 en PACA. Cette étude, initialement réalisée entre 2015 et 2017 sur les arts trainants (chalut, gangui, drague) dans 3 sites Natura 2000 pilotes de PACA dont le site Natura 2000 Côte Bleue Marine, doit maintenant être étendue à l'ensemble des métiers pratiqués par les pêcheurs professionnels. L'AFB s'est associée au CRPMEM qui réalisera les enquêtes de terrain auprès des pêcheurs pour mener cette 2nd phase de l'évaluation. Les financements sollicités proviennent du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP).

L'objectif de cette étude est de déterminer s'il y a un risque de dégradation des habitats selon les engins utilisés et de mettre en place, si un risque est identifié, des mesures de gestion adéquates.

Le Parc Marin de la Côte Bleue a développé de nombreux travaux depuis plusieurs années avec la pêche professionnelle sur le site Natura 2000 Côte Bleue Marine avec un suivi mensuel des débarquements et de l'effort de la pêche professionnelle côtière. Ce suivi a pour objectif d'observer l'évolution de la flottille, d'obtenir une tendance par métier et de suivre l'évolution et la diversité des captures avec leur spatialisation. Une base de données Access a été élaborée en interne et elle est mise à jour régulièrement depuis 2012, mais ne l'a pas été en 2019. Le Parc Marin de la Côte Bleue a organisé une réunion le 7 novembre avec les pêcheurs aux petits métiers de la Côte Bleue et l'administration maritime (DDTM 13). L'objectif était de présenter la réglementation en matière de marquage des engins de pêche compte tenu des enjeux de sécurité à la navigation, de lutte contre le braconnage et de prévention des conflits d'usages.

Le tableau ci-dessous récapitule les actions réalisées par le Parc Marin pour contribuer à la réalisation de l'analyse des incidences et du suivi des activités de pêche professionnelle.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	B08	<u>Suivi de la pêche professionnelle aux petits métiers dans le site Côte Bleue Marine :</u> <ul style="list-style-type: none"> Réunion sur la réglementation de marquage des engins de pêche avec les pêcheurs professionnels et l'administration (07/11/19) 	7,5
Total			7,5

4 SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Néant.

Aucun financement pour les suivis scientifiques et techniques n'a été alloué au site Natura 2000 Côte Bleue Marine pour la phase d'animation 2018-2020.

4.1 Participation au projet d'étude et conservation de la population de Grands Dauphins dans le secteur des îles de Marseille

Afin d'améliorer les connaissances sur les Grands Dauphins fréquentant la Côte Bleue, Le Parc Marin de la Côte Bleue a décidé de participer à l'étude coordonnée par le GECM, avec le Parc National des Calanques. L'objectif est de caractériser l'utilisation de la zone et mettre en évidence son intérêt pour l'espèce (étude de la structure, l'abondance et la distribution spatio-temporelle de la population et analyse des comportements des dauphins) et ainsi permettre la mise en place de mesures de conservation adaptées au maintien de la population. Cette étude s'est déroulée sur 2 ans, de 2017 à 2019.

Ce projet a également vocation d'informer la population locale et les usagers, particuliers et professionnels, de la présence des Grands Dauphins et d'autres cétacés dans les eaux marseillaises et de les sensibiliser sur l'intérêt de leur préservation. Pour ce faire, des plaquettes de sensibilisation, un kit composé de 5 fiches pédagogiques avec une maquette de grand dauphin et un jeu memory ont été élaborés et sont en cours de finalisation.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	A07	Projet d'étude et conservation du Grand Dauphin dans le secteur des îles de Marseille (partenaires : GECM et PNCa) <ul style="list-style-type: none"> Plus de 30 sorties en mer non dédiées par les agents du PMCB Transmission de fiches d'observation de grands dauphins fait par les agents du PMCB ou les usagers de la Côte Bleue Correction du rapport intermédiaire et final de l'étude Interview pour la vidéo pédagogique du projet à destination du grand public et des scolaires Participation à la finalisation du kit pédagogique (fiches + jeux) 	33
Total			33

5 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, média

Outils	Format	Tirage	Objectifs/contenus	Public visé	Diffusion	Nb jours animateur
Site Internet cotebleuamarine.n2000.fr	Web	-	Mis à jour du site suite au COFIL du 24/01/19	Tout public	Internet	0,5
Coffret de kit pédagogique sur les cétacés	Papier et maquette 3D	3 coffrets	Information et sensibilisation	Tout public	Utilisation lors des classes de mer	1
Total						1,5

5.2 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Manifestations	Partenaires	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Conférence : « POLARIS, les sciences participatives : quand les plongeurs contribuent aux connaissances scientifiques » par Laura Barth de Septentrion Environnement	Association Septentrion Environnement et Ville de Carry le Rouet	13/09/19	Carry le Rouet	30	3
Stand de sensibilisation au milieu marin lors des journées du Patrimoine et de l'Environnement	Ville de Carry le Rouet	14/09/19	Carry le Rouet	60	1
Visites aquatiques organisées dans la réserve marine de Carry	Office de Tourisme de Martigues et de Carry le Rouet	Juillet et août 2019	Carry le Rouet	554	2
Total				644	6

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Comité de pilotage Côte Bleue Marine	24/01/19	Carry le Rouet (PMCB)	33	0,5
Total			33	0,5

5.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Manifestations	Organisateurs	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Salon 100% Nature	Ville de Martigues	01, 02 et 03/03/19	Martigues	212	3
Opération Calanques Propres	Ville d'Ensues la Redonne	01/06/19	La Redonne	100	0,5
Total				312	3,5

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Réunion du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Côte Bleue-Chaine de l'Estaque » et Falaises de Niolon »	12/03/19	Ensues la Redonne	15	0,5

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Cellule de Veille du Littoral de Martigues	04/06/19	Martigues	40	0,5
Cellule de Veille du Littoral de Martigues	04/10/19	Martigues	30	2
Total			70	3

5.4 Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants

Conférences professionnelles	Date	Lieu	Nombre d'étudiants	Nb jours animateur
Lycée agricole de de l'Isle sur Sorgues	09/09/19	Carry le Rouet (PMCB)	25	0,5
Total			25	0,5

5.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Actions	Détails	Nb jours animateur
Ateliers techniques de façade des gestionnaires d'aires marines protégées	Participation aux journées organisées par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) + préparation diaporamas PMCB	4
Séminaire régional des Animateurs Natura 2000	Participation au séminaire organisé par la DREAL PACA avec présentation du contrat Natura 2000 pour l'enlèvement des corps morts abandonnés	4
Total		8

6 VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE

Projet	Maître d'ouvrage	Lieu	Contribution	Nb jours animateur
Contrat de Baie de la Métropole AMP	Métropole Aix-Marseille-Provence	Marseille	Participation au bilan intermédiaire, aux réunions techniques de la phase 1 et au projet de nouvelles fiches de la phase 2. Rédaction et actualisation des nouvelles fiches action pour la phase 2 avec l'extension du périmètre du Contrat de Baie au golfe de Fos.	24
Déclinaison de l'arrêté cadre préfectoral n°123/2019	DDTM 13	Marseille et PMCB	Participation au - Atelier « Côte Bleue » pour la présentation de l'état des lieux des biocénoses et des données de fréquentation du PMCB - Atelier « Côte Bleue » pour le projet d'instauration de Zones Interdites au Mouillage (ZIM) dans le PMCB	14
LIFE MARHA	AFB	Marseille et PMCB	Participation aux actions du LIFE : - MARHAGOUV - Service écosystémique de la baie de Marseille – Modèle de l'Etat-Transition de l'HP - Approche écosystémique par l'indice EBQI	10
SDAGE	Agence de l'eau	Aix en Provence	Participation à la réunion technique pour le RNAOE	1

Projet	Maître d'ouvrage	Lieu	Contribution	Nb jours animateur
Stratégie de gestion durable du DPM	DDTM 13	Marseille	Participation à l'atelier n°2 « Etang de Berre – Côte Bleue » pour la présentation du projet de mise à jour de la stratégie de gestion du Domaine Public Maritime 2019-2024	1
AMCRE (Assemblée Maritime pour la Croissance Régionale et l'Environnement)	Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur	Marseille	Participation aux réunions des commissions « pêche et aquaculture » et « sensibilisation du public »	1
GHOSTMed	AFB	Marseille	Participation au : - Atelier d'experts avec le PNMGDL pour la création d'une plateforme Internet - Atelier de formation à la définition d'un indice d'aide au retrait des engins de pêche perdus	1,5
Total				52,5

7 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.1 Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Le Comité de pilotage du 24 janvier 2019 avait pour objectif de présenter le bilan de la 5^{ème} année d'animation et des actions mises en œuvre, ainsi que les perspectives pour la 6^{ème} année.

Réunion	Objets	Date	Lieu	Nb jours animateur
Comité de pilotage	Préparation et note au vice-Président du Copil, présentation (diaporama), compte-rendu	24/01/19	Carry le Rouet	14,5
Total				14,5

7.1.2 Animation de groupes de travail

Aucune en 2019.

7.1.3 Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

Réunion	Objets	Décisions prises	Date	Contribution	Nb jours animateur
COLAEN 13	Comité Opérationnel de Lutte contre les Atteintes à l'ENvironnement	Aucune en 2019 pour le site Côte Bleue Marine (porter à connaissance des problématiques de pêche maritime professionnelle aux arts trainants dans la bande côtière et de la commercialisation des produits de la pêche de loisir)	30/04/19	-	0,5
DDTM13, ULAM, Sémaphore du Cap Couronne, AFB	Echanges sur des Infractions commises dans le site. Sorties communes de surveillance en mer. Remontées mensuelles des besoins de surveillance et de contrôle	Surveillance du chalutage illégal, des actes de braconnage sur la ressource et des atteintes à l'environnement marin dans le site Côte Bleue Marine	Toute l'année 2019	23 rapports de suspicion d'infractions, 11 fiches mensuelles CNSP/CACEM	32,5
Total					33

7.2 Gestion administrative et financière

Actions	Détails	Nb jours animateur
Montage administratif et financier pour l'animation du site	Contrat de prestation OFB 2018-2020 pour l'animation du DOCOB	0,5
	Bilan annuel d'animation 2019	6
	Programmation financière des contrats Natura 2000 marins pour 2019 et 2020 transmis à la DREAL PACA et DDTM 13	1,5
	Elaboration d'un tableau de bord pour l'Herbier de Posidonie	9,5
	Inscription au SIN2	0,5
Suivi administratif et financier avec la DDTM pour la réalisation du contrat Natura 2000	Facturation et demande de paiement du solde du contrat N2000 pour l'enlèvement des corps morts abandonnés	1
Total		19

7.3 Compléments ou mise à jour du Docob

Aucun en 2019.

7.4 Elaboration de la charte

La Charte Natura 2000 a été validée en même temps que l'ensemble du document d'objectifs (Docob) lors du comité de pilotage le 20 septembre 2013, et approuvée par arrêté inter-préfectoral le 21 mars 2014. Aucune modification n'est à l'ordre du jour.

7.5 Autres actions

Aucune en 2019.

8 SYNTHÈSE

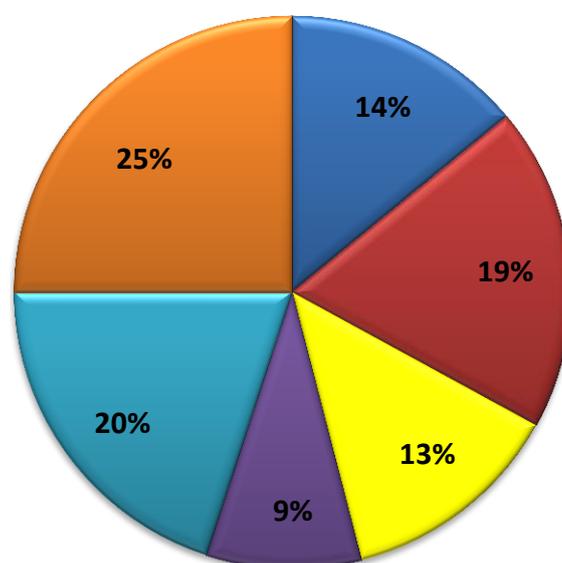
Le tableau et le schéma ci-dessous synthétisent le bilan des activités de l'animateur en 2019, et illustrent la répartition du temps de travail sur les différentes missions d'animation du DOCOB.

	Nb jours animateur	%
Gestion des habitats et espèces	37,5	14%
Contrats Natura 2000 et contrat de prestation OFB	(25,5)	(9,7%)
Mesures réglementaires	(1)	(0,3%)
Charte Natura 2000	(11)	(4%)
Evaluation des incidences des projets	50	19%
Suivis scientifiques et techniques	33	13%
Information, communication, sensibilisation	23	9%
Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	52,5	20%
Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	66,5	25%
Total	262,5	100%

Pour l'année 2019, le temps-agent consacré à l'animation du Docob du site Natura 2000 Côte Bleue est de 262,5 jours, ce qui équivaut à 1,2 Equivalent Temps Plein (ETP). Cela représente plus du double de ce que le Parc Marin de la Côte Bleue souhaitait engager sur ces fonds propres lors de la Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) avec les services de l'Etat en janvier 2018, et ce pour la période 2018-2020.

Depuis 5 ans d'animation du Docob, nous pouvons considérer que le rythme de « croisière » est atteint, et que ce temps-agent investi à hauteur de 1,2 ETP est incompressible et ne peut pas être réduit pour animer correctement et à minima les missions Natura 2000 que l'Etat a confié au Parc Marin de la Côte Bleue. Pour l'année 2018, le temps-agent d'animation était aussi de 1,2 ETP. Ce chiffre correspond également au prévisionnel de la feuille de route de l'Animateur dans le DOCOB Côte Bleue Marine qui avait été défini avant la phase d'animation en 2014 à hauteur de 1,1 ETP.

La répartition du temps entre les différentes catégories d'action est plutôt équilibrée, sauf pour le poste correspondant à la gestion administrative, financière et à l'animation de la gouvernance du site. De manière similaire aux années précédentes et en constante augmentation depuis 5 ans, les tâches administratives et le rapportage Natura 2000 regroupant les volets « Veille à la cohérence des politiques publiques » + « Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance » représentent à elles seules 45% de l'animation annuel du site. Cette mobilisation importante sur des tâches administratives et le manque de financement ne permettent malheureusement pas d'engager plus de temps dans le cadre de Natura 2000 pour la mise en œuvre d'actions de gestion profitant directement à la bonne conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.



Les principales actions prévues pour 2020 sont :

- le suivi des activités de pêche professionnelle et de l'évaluation des incidences sur les habitats pour le site Natura 2000 Côte Bleue Marine,
- l'animation de la charte Natura 2000 et/ou le renforcement de la collaboration avec les usagers représentant de véritables sentinelles de la mer,
- la récupération des engins de pêche perdus,
- la surveillance du littoral et le transfert d'informations aux autorités compétentes,
- l'élaboration d'un tableau de bord Natura 2000 avec l'appui de l'AFB pour le suivi et l'évaluation de l'efficacité de gestion du site au regard des enjeux (habitats et espèces d'intérêt communautaire) ayant justifié la désignation du site,
- la poursuite d'une expérimentation de gestion sur les roches coralligènes du large.